

# Les établissements

## Les Dispositifs Intégrés Médico Educatifs (IME /IMEP)

Enfants, adolescents  
et jeunes adultes ( 3/20 ans )

### DIME AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE SUD-ISÈRE

3 chemin de la Poterne  
38100 Grenoble  
Tél : 04 76 25 58 18  
poleenfance.grenoblesudisere@afiph.org

#### Site « Henri-Daudignon » (Grenoble)

Population accueillie : déficients intellectuels et TSA.

Places agréées : accueil temporaire, accueil de jour déficience intellectuelle, accueil de jour TSA.

#### Site « Les Écureuils » (Echirolles)

Population accueillie : déficients intellectuels, pluri et polyhandicap.

Places agréées : accueil temporaire, accueil de jour section éducation, accueil de jour section pluri et polyhandicap.  
Service d'accueil et d'accompagnement spécialisé petite enfance.

#### Site « Les Trois Saules » (La Mure)

Population accueillie : déficients intellectuels

Places agréées : accueil temporaire, hébergement de semaine, accueil de jour.  
PMO (Prestation en milieu ordinaire)

### DIME CENTRE-ISÈRE

250 rue de Gâchetière  
38340 Voreppe  
Tél : 04 76 50 80 03  
poleenfance.centreisere@afiph.org

#### Site « La Gâchetière » (Voreppe)

Population accueillie : TSA, déficients intellectuels, pluri et polyhandicap.

Places agréées : accueil temporaire, hébergement de semaine, hébergement 365j / accueil de jour hébergement de WE et petites vacances déficience intellectuelle, hébergement de semaine pluri et polyhandicap, accueil de jour polyhandicap, hébergement de WE et petites vacances pluri et polyhandicap.  
PMO

#### Site « Gingkobiloba » (Vinay)

Places agréées : accueil de jour, déficience intellectuelle et TSA.

#### Site « Les Nivéoles » (Voiron)

Population accueillie : TSA, déficients intellectuels.

Places agréées : accueil temporaire, accueil de jour

### DIME ISÈRE-RHODANIE

Le Mont Salomon - Cidex 001 E  
38200 Vienne  
Tél : 04 74 78 20 20  
poleenfance.isererhodanienne@afiph.org

#### Site « La Bâtie » (Vienne)

Population accueillie : déficients intellectuels, TSA, pluri et polyhandicap.

Places agréées : accueil temporaire, accueil de jour déficience intellectuelle, accueil de jour pluri et polyhandicap. UEMA.

#### Site « Les Magnolias » (Saint Maurice l'Exil)

Population accueillie : déficients intellectuels, TSA, pluri et polyhandicap.

Places agréées : accueil de jour déficience intellectuelle, pluri et polyhandicap, accueil temporaire, hébergement de semaine TSA et déficient intellectuel, hébergement section pluri et polyhandicap.  
Accueil 365j.

# Les établissements

## Les DIME (IME /IMEP) Suite

### DIME NORD-ISÈRE

Domaine de St Clair  
840 route de la Bâtie  
38110 Saint Clair de la Tour  
Tél. : 04 74 92 42 90  
[poleenfance.nordisere@afiph.org](mailto:poleenfance.nordisere@afiph.org)

Site « Domaine de St Clair »  
(Saint Clair de la Tour)  
Population accueillie : TSA  
Places agréées : accueil temporaire (2), hébergement de semaine (55), accueil de jour (10).

Site  
« Les Hauts de Saint-Roch »  
(La Tour du Pin)  
Population accueillie :  
déficients intellectuels et TSA.  
Places agréées : accueil temporaire, accueil de jour déficience intellectuelle, accueil en journée TSA, Service d'accueil et d'accompagnement spécialisé petite enfance.

### ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

IME « Les Violettes »  
Chemin des Bartavelles  
38250 Villard-de-Lans  
Tél : 04 76 94 61 30  
[ime.violettes@afiph.org](mailto:ime.violettes@afiph.org)  
Places agréées en internat pour enfants, adolescents épileptiques sévères âgés de 6 à 20 ans.  
accueil 365j handicap rare, épilepsie.

# Les établissements

## Les Établissements Non Médicalisés (EANM)

### Adultes

#### FOYERS DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

45, rue des Brioux  
38120 Saint-Égrève  
Tél. : 04 76 75 94 40  
fag@afiph.org  
Places agréées en foyer d'hébergement

Foyer « Verderet » à Grenoble  
Foyer « Vigny Musset » à Grenoble  
Foyer « Bealieres » à Meylan  
Foyer « Pré-Long » à Meylan  
Foyer « Horizons » à St Martin le Vinoux

#### FOYERS DU CENTRE-ISÈRE

12, rue George Sand  
38500 Voiron  
Tél. : 04 76 05 46 27  
fci@afiph.org  
Places agréées en foyer d'hébergement

Foyer « Roger Darier » à Coublevie  
Foyer « La Plaine » à La Buisse  
Foyer « Colombier » à Voiron  
Foyer « George Sand » à Voiron

#### FOYERS DU SUD-ISÈRE ET DU GRÉSIVAUDAN

22, rue du Général de Gaulle  
38220 Vizille  
Tél. : 04 76 68 00 15 / 04 76 78 74 20  
fsg@afiph.org  
Places agréées en foyer d'hébergement

Foyer "Les Gantiers" à La Mure  
Foyer "Cairn" à Susville  
Foyer "La Praliat" à Vizille  
Foyer "Les Gaillardes" au Touvet  
Foyer de Poisat  
Foyer de Lumbin

#### FOYERS DE L'ISÈRE-RHODANIENNE

1, rue du 19 mars 1962  
CS 50005  
38550 Saint Maurice l'Exil Cedex  
Tél. : 04 74 29 63 80  
fir@afiph.org  
Places agréées en foyer d'hébergement

Foyer « Villa Rionde » à Vienne  
Foyer « Cours Brillier » à Vienne  
Foyer « Pierre Gayet » à Vienne  
Foyer « Ami Temps » au Péage du Roussillon  
Foyer « Gite Pastel » au Péage du Roussillon  
Foyer « Prevert » au Péage du Roussillon  
Foyer « Alizee » à St Maurice l'Exil

#### FOYERS DU NORD ISÈRE

2, rue des Bruyères  
38110 La Tour-du-Pin  
Tél. : 04 74 83 56 10  
fni@afiph.org  
Places agréées en foyer d'hébergement

Foyer « Allagnat » à La Tour du Pin  
Foyer « Champ de Mars » à La Tour du Pin  
Foyer de St Victor de Cessieu  
Foyer « Coteau de Funas » à Bourgoin Jallieu  
Foyer « Pont St Michel » à Bourgoin Jallieu  
Foyer « Clairières Deux Rivières » à St Clair de la Tour

#### FOYERS DE VIE

Foyer de vie « Le Tréry »  
15 impasse du Tréry  
38470 Vinay  
Tél. : 04 76 36 96 50  
fdvletrery@afiph.org  
Places agréées Foyer de vie internat et Foyer de vie semi - internat dont accueil temporaire

Places agréées en foyer de vie rattachés à un EAM.  
Adresse et coordonnées inscrites dans la partie EAM de l'établissement.

Foyer « La Monta » à St Égrève  
Foyer « Grand Ouest » à Beaurepaire  
Foyer « Bernard Quetin » à Les Hauts de St Roch

#### SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR

SAJ Agglomération grenobloise  
FAG : 45, rue des Brioux  
38120 Saint-Égrève  
Tél. : 04 76 75 94 40  
fag@afiph.org  
2 sites : Grenoble, St Egrève

SAJ Centre-Isère  
FCI : 12, rue George Sand  
38500 Voiron  
Tél. : 04 76 05 46 27  
fci@afiph.org  
1 site: Voiron

SAJ Isère-Rhodanienne  
FIR : 1, rue du 19 mars 1962  
CS 50005  
Le-Péage-de-Roussillon  
38556 Saint Maurice l'Exil Cedex  
Tél. : 04 74 29 63 80  
fir@afiph.org  
2 sites : Vienne Malissol, Saint Maurice l'Exil

SAJ Nord-Isère  
FN I : 2 rue des Bruyères  
38110 La Tour-du-Pin  
Tél. : 04 74 83 56 10  
fni@afiph.org  
2 sites : Bourgoin-Jallieu, St Victor de Cessieu

SAJ Sud-Isère et du Grésivaudan  
FSI : 22, rue du Général de Gaulle  
38220 Vizille  
Tél. : 04 76 68 00 15  
04 76 78 74 20  
fsg@afiph.org  
3 sites : Champs sur Drac, Susville, Le Touvet

# Les établissements

## Établissements d'accueil médicalisés (EAM)

### Etablissement d'accueil médicalisé « Bernard Quetin »

Zac de Chatanay - Rue de la Paix  
Les Hauts de Saint-Roch  
38110 La Tour-du-Pin  
Tél. : 04 37 05 04 20

fambq@afiph.org

Places agréées en Foyer de vie et FAM dont accueil temporaire

### Etablissement d'accueil médicalisé Grand Ouest

195, chemin de Fayaret  
38270 Beaurepaire  
Tél. : 04 74 78 37 30

grand.ouest@afiph.org

Places agréées en Foyer de vie et en EAM avec accueil temporaire et une unité autisme

### Etablissement d'accueil médicalisé « La Monta »

6, place Pompée  
38120 Saint-Égrève  
Tél. : 04 76 58 10 68

Télécopie : 04 76 58 10 87

fam.fdv.lamonta@afiph.org

Places agréées en Foyer de vie, accueil temporaire et EAM dont une unité autisme

### Etablissement d'accueil médicalisé Autisme / Unité Médicalisé d'Accueil à la Journée d'Adultes avec Autisme (UMAJAA)

19 rue Jacques Anquetil  
38400 Saint Martin d'Hères  
Tél : 04 38 24 00 80

Places agréées :

Places d'accueil à la journée pour personnes TSA avec déficience intellectuelle moyenne à profonde qui ont une dépendance importante

## Les maisons d'accueil spécialisées

### MAS « Grand Ouest »

195, chemin de Fayaret  
38270 Beaurepaire  
Tél. : 04 74 78 37 30

grand.ouest@afiph.org

Places agréées dont accueil temporaire

### MAS « La Charminelle »

1, place Pompée  
BP 335  
38523 Saint-Egrève Cedex  
Tél. : 04 76 75 50 36

mas.charminelle@afiph.org

## Pôle formation Afiph Emploi Compétences

20, rue Leconte de Lisle 38029 Grenoble Cedex

Tél. : 04 58 55 21 70

emploiocompetences@afiph.org

## Les ESAT

### AFIPH Entreprises Agglomération Grenobloise (AEAG)

20, rue Leconte-de-Lisle  
CS 60020

38029 Grenoble Cedex 2

Tél. : 04 38 49 98 10

aag@afiph.org

Site : [www.afiph-entreprises.org](http://www.afiph-entreprises.org)

1 site : 3 unités

### AFIPH Entreprises Centre-Isère (AECI)

111, avenue du Dr Valois  
CS 60028

38516 Voiron Cedex

Tél. : 04 76 67 01 02

aci@afiph.org

Site : [www.afiph-entreprises.org](http://www.afiph-entreprises.org)

3 sites : Voiron, La Buisse, Vinay

### AFIPH Entreprises Isère-Rhodanienne (AEIR)

ZA de la Gère Malissol  
38200 Vienne Malissol

Tél. : 04 74 53 76 60

air@afiph.org

Site : [www.afiph-entreprises.org](http://www.afiph-entreprises.org)

3 sites : Vienne Malissol, Pont Evêque, Saint Maurice l'Exil

### AFIPH Entreprises Nord-Isère (AENI)

105, Route de Combécot  
38110 Saint-Clair-La-Tour

Tél. : 04 74 83 24 50

ani@afiph.org

Site : [www.afiph-entreprises.org](http://www.afiph-entreprises.org)

3 sites : St Clair La Tour, La Tour du Pin, Bourgoin-Jallieu

### AFIPH Entreprises Sud-Isère - Grésivaudan (AESIG)

Zone Industrielle  
BP 27

38350 Susville

Tél : 04 76 81 07 57

asig@afiph.org

Site : [www.afiph-entreprises.org](http://www.afiph-entreprises.org)

4 sites : Susville, Vizille, Champs sur Drac, Lumbin

# Les services

## Les services et dispositifs enfance

Direction administrative des services

7, rue des Colibris  
38100 Grenoble  
Tél. : 04 76 44 35 17

## Sessad

Déficience intellectuelle et autisme

4 antennes : La Mure, Bourgoin-Jallieu, Grenoble et Pont-Evêque

## PCPE Afiph

Pôle d'activités et d'accompagnements pour l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle  
Antenne Nord : 04 76 60 76 80  
Antenne Sud : à venir

## EMISS

Equipe mobile interdisciplinaire sanitaire et sociale

## EMAS

Equipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation

## Handicap Répit 38

Plate forme départemental de soutien aux aidants.

► Antenne Nord  
4 rue Claude Chappe  
38 300 Bourgoin-Jallieu  
sessad.ir@afiph.org

► Antenne Sud  
15 rue des Bergeronnettes  
38100 Grenoble  
Tél. : 04 76 44 35 17

## Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Environ 700 personnes accompagnées

► 15 rue des Bergeronnettes 38100 Grenoble  
Tél. : 04 76 23 11 23  
savsv@afiph.org

► Immeuble Le Delta  
4, place Saint Michel  
38300 Bourgoin-Jallieu  
Tél. : 04 74 93 92 44

► 6, avenue des Frères Tardy  
38500 Voiron  
Tél. : 04 76 05 86 61

► 4, plan des Aures  
2<sup>ème</sup> étage  
38780 Pont-Evêque  
Tél. : 04 74 53 40 31

► SAVS personnes avancées en âge  
4, plan des Aures  
1<sup>er</sup> étage  
38780 Pont-Evêque  
Tél. : 04 74 16 18 64  
savsv.ponteveque@afiph.org

## Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés. (SAMSAH)

20 places qui s'adressent à des jeunes adultes avec diagnostic TSA de 20 à 30 ans.

► 15 rue des Bergeronnettes  
38100 Grenoble  
Tél. : 04 76 23 11 25  
samsah@afiph.org

# Les principaux établissements ou services de l'Afiph

## Les établissements

### **DIME (IME/ IMEP) : Les Dispositifs Intégrés Médico Educatif**

**Les IME** : accueillent des jeunes de 6 à 20 ans, en internat de semaine ou en semi-internat. Les IME sont des lieux d'accueil et de vie adaptés et accessibles au handicap de l'enfant, où l'on met en oeuvre et mobilise des moyens de compensation du handicap dans le cadre du projet de vie de l'enfant. Au sein des IME sont proposées de multiples activités scolaires, sociales, artistiques, sportives et thérapeutiques.

**LES MEP** : accueillent des jeunes de 6 à 20 ans pluri ou polyhandicapés. Outre les apprentissages de la vie quotidienne, les IMEP assurent un suivi thérapeutique des enfants.

### **LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICALISÉS (EAM)**

Ils s'adressent à des adultes lourdement handicapés, au plan intellectuel mais aussi, et souvent, sur le plan physique, nécessitant des soins réguliers et une médicalisation.

### **LES ÉTABLISSEMENTS NON MÉDICALISÉS (EANM)**

**LES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR (SAJ)** Ils accueillent, à la journée, les personnes qui possèdent une certaine autonomie mais qui ne peuvent trouver leur épanouissement dans le travail. Les SAJ proposent des activités de maintien des acquis, de stimulation et de socialisation.

### **LES FOYERS D'HÉBERGEMENT**

Les foyers d'hébergement accueillent, en fin de journée et les week-ends, toute personne handicapée intellectuelle travaillant en ESAT (ou en entreprise adaptée) ou accueillie en SAJ. Le foyer d'hébergement se présente sous forme d'habitat diversifié (collectif, studios, appartements...) intégré en milieu urbain ou rural, disposant d'espaces privatifs adaptés aux besoins de chacun.

### **LES FOYERS DE VIE**

Ils accompagnent des personnes adultes qui disposent d'une autonomie réduite et dont certains ont besoin d'un suivi thérapeutique spécifique. Ils proposent des activités correspondant à leurs aptitudes et leurs centres d'intérêts.

### **LES MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES (MAS)**

**Les MAS** accueillent des personnes qui n'ont pas d'autonomie dans les actes de la vie courante et qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants, soins dispensés par des équipes médicales pluridisciplinaires.

### **Unité Médicalisé d'Accueil à la Journée d'Adultes avec Autisme (UMAJAA)**

Places d'accueil à la journée pour personnes TSA avec déficience intellectuelle moyenne à profonde qui ont une dépendance importante

### **LES ESAT**

L'ESAT est un établissement médico-social, à la fois lieu d'activités de production et de travail, comme une entreprise traditionnelle, et lieu de formation et de soutien médico-social et éducatif. Bénéficiant d'un encadrement spécialisé, la personne effectue un travail adapté qui valorise ses capacités et ses compétences. L'objectif essentiel : la socialisation et l'intégration sociale des personnes accueillies, le travail n'étant qu'un des moyens de les réaliser.

# Les principaux établissements ou services de l'Afiph

## Les services

### **LES SERVICES DE PETITE ENFANCE ADAPTÉS**

accueillent des enfants jusqu'à 6 ans. Ce sont des lieux multi accueil pour les enfants, adaptés aux besoins des parents, qui créent des passerelles entre les structures ordinaires et spécialisées.

### **LES SERVICES D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE (SESSAD)**

sont des structures légères destinées à maintenir ou intégrer l'enfant en situation de handicap (de 0 à 20 ans) dans son milieu naturel de vie en assurant les soins, le soutien éducatif et le suivi nécessaires. A ce titre, ils interviennent dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent en fonction des besoins repérés. Ainsi, les professionnels d'un SESSAD se déplacent au domicile, dans l'établissement scolaire ou dans les lieux de professionnalisation de la personne en situation de handicap.

### **LE SESSAD PRO**

accompagne, sur le plan éducatif et thérapeutique, les adolescents et les jeunes adultes en situation de handicap dans la construction de leur projet professionnel et dans leur insertion en milieu ordinaire de travail.

### **LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)**

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) accompagne les adultes handicapés qui vivent à leur domicile ou en milieu ordinaire. Il leur apporte un soutien dans la vie quotidienne. Il propose également des solutions adaptées à la retraite de chacun.

**DES PLATEFORMES DE RÉPIT**, permettant d'apporter du soutien aux aidants.

### **LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPES. (SAMSAH)**

Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

### **LE PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL ET À LA FORMATION,**

accompagne les personnes en situation de handicap dans l'accès à l'emploi et l'accès à la qualification, avec la reconnaissance et le développement de leurs compétences.

## Une offre de services complétée par de nombreux partenariats ancrés sur les territoires

Pour être au plus près des besoins des personnes accompagnées, tant en termes de soins que d'accès aux loisirs, aux sports et à la culture.

Et pour répondre aux nouveaux besoins de personnes handicapées vieillissantes, l'Afiph a développé des partenariats privilégiés avec des maisons de retraites spécialisées où les personnes restent suivies par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et notamment son Pôle Avancée en Age.